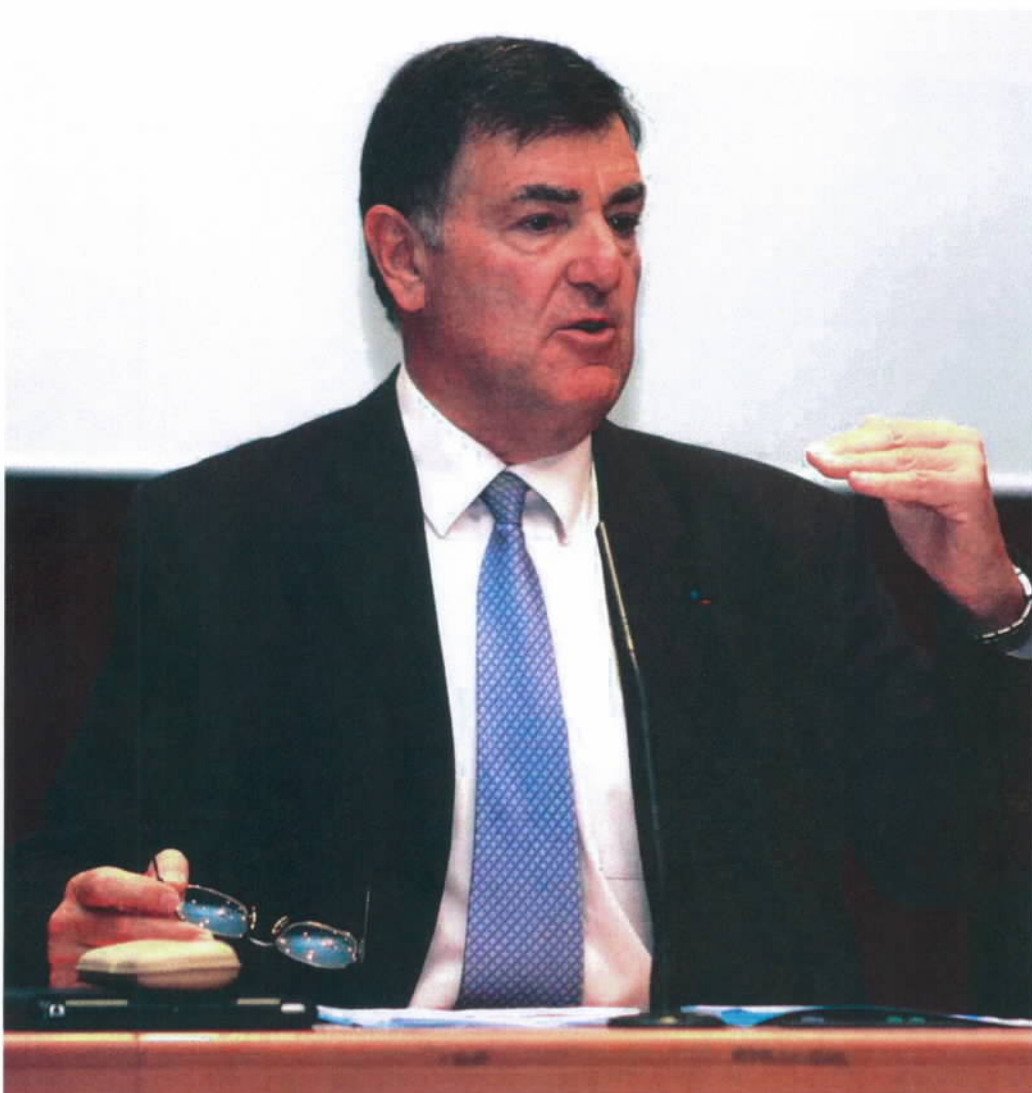


Vœux de la FEDOM

Un discours de vœux de la FEDOM où Mayotte aura brillé et fait partie des grands enjeux de 2016

La tradition a une nouvelle fois été respectée et Jean-Pierre Philibert, le président de la Fédération des Entreprises Des Outre-Mers (FEDOM) a prononcé ses vœux pour l'année 2016 devant un parterre immense de personnalités à l'instar de la ministre de l'Outre-Mer, George Pau-Langevin. Bien évidemment, les grands enjeux ont été rappelés et Mayotte aurait pu se perdre dans un océan d'entreprises et d'ambitions pour se faire absente. Cela n'aura pas été le cas et le 101^{ème} département aura bel et bien existé en faisant partie des grands axes de développement. Explications...



Le président de la FEDOM Jean-Pierre Philibert s'est rendu à Mayotte à de nombreuses reprises et il connaît parfaitement le territoire, tant au niveau de son tissu économique et de ses problématiques que de sa culture et de ses évolutions institutionnelles. Il est d'ailleurs quasi incollable sur le sujet et ses collaborateurs qui l'entourent sont tout autant au fait du sujet. Aussi, lorsque le cas de l'Outre-mer est évoqué, le patron de la FEDOM n'omet jamais de songer au 101^{ème} département qui mérite selon lui une attention toute particulière.

Il l'a encore prouvé mercredi dernier lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à laquelle la ministre de l'Outre-mer George Pau-Langevin a assisté.

Ministre qui est en ce moment sous les feux de la rampe avec Mayotte et qui a pu s'apercevoir à quel point la FEDOM compte et mise, non pas sur un territoire plus que d'autres, mais sur tous les ultramarins, qu'ils soient DOM, COM, PTOM...

Ainsi, dès les premiers mots, Jean-Pierre Philibert aura une pensée émue pour Mayotte à travers l'association aux drames nationaux qui se sont produits au cours de l'année 2015.

"On comprendra que mes premiers mots saluent la mémoire de nos compatriotes disparus lors des ignobles attentats de Janvier et Novembre dernier, avec bien sûr une pensée toute particulière pour notre petite martiniquaise Clarissa Jean-Philippe. Notre capacité et notre volonté collective à nous rassembler pour réaffirmer notre attachement aux valeurs fondatrices de la République ont été éprouvées. Mais, n'en déplaise aux « déclinologues » et autres partisans de la discorde, notre pays a tenu bon. Comme l'a rappelé avec justesse Mme la Ministre lors de ses vœux la semaine dernière, en présence du Président de la République, le « vivre ensemble », qui fait la force des outre-mer, constitue un exemple pour la France toute entière. Nous devons donc, plus que jamais, rester unis, éviter les stigmatisations et les lâches amalgames, lesquels touchent en premier lieu nos compatriotes de confession musulmane. Dans ce contexte troublé, la réussite de la départementalisation de Mayotte constitue aussi un défi ambitieux et une espérance solide en la capacité de la France républicaine, métissée et humaniste à réussir l'intégration harmonieuse d'un territoire aux caractéristiques culturelles et culturelles spécifiques" a déclaré le président pesant parfaitement l'importance de l'Islam à Mayotte, cette version douce et sucrée d'une confession malheureusement stigmatisée. L'associer à la départementalisation constituait en ce sens, la meilleure manière de décrire et d'apprécier cette terre française du canal du Mozambique.

"Cette aventure institutionnelle, mais surtout humaine, constitue une chance pour la France, l'Islam et un Islam de France éclairé, tout à fait à sa place au sein de notre Nation, comme j'ai pu le voir l'été dernier à Mamoudzou et à la

Un discours très attentif aux problématiques mahoraises

Grande mosquée de Saint-Denis de La Réunion" a encore appuyé Jean-Pierre Philibert avant de dresser le bilan de l'année qui vient de s'écouler et de décliner le poids acquis de la FEDOM.

"Nous sommes dorénavant présents dans quasiment tous les outremer : dans dix collectivités sur onze, nous fédérons la grande majorité des organisations professionnelles et syndicales d'employeurs, ainsi que nombre d'entreprises, petites ou grandes, qui travaillent ou ont des intérêts dans nos territoires. 2015 a été, bien entendu, l'année de notre déménagement en ces locaux, bien plus vastes et fonctionnels, et nous permettant de consolider notre partenariat avec le CREFOM. C'est, en attendant la Cité des Outre-mer avec laquelle nous serons heureux de travailler, une première « Maison commune », où les acteurs économiques, institutionnels mais aussi associatifs des DOM et des COM seront toujours les bienvenus..."

Et au milieu de tous ces objectifs et avancées, là encore, Jean-Pierre Philibert n'a pas oublié le 101^{ème} département : "les travaux de réflexion de notre Think Tank, qui a produit une pertinente contribution dans le cadre des dernières élections régionales et prépare son « Livre bleu sur le développement productif des outre-mer », se poursuivent ; ils sont désormais étendus aux problématiques du département de Mayotte, en attendant le Pacifique..."

Ainsi, la FEDOM continuera en 2016 comme en 2015, selon son président, à s'investir dans des thèmes porteurs, d'avenir pour l'outre-mer : économie maritime, transition énergétique, tourisme durable, innovation, formation et promotion de l'esprit d'entreprise, économie sociale et solidaire...

Le discours n'en était pas encore à la moitié, alors que La Réunion n'avait été citée qu'une seule fois et que la Guadeloupe, Martinique ou Guyane n'avaient pas encore été prononcées, que le président a de nouveau eu un mot pour Mayotte et ses maux si profonds : "la FEDOM continuera à s'investir également pour toutes les initiatives visant à soutenir la production locale comme le salon de la gastronomie Outre-mer ou Semaine des Outre-mer qui se tiendra à Sciences Po du 21 au 24 mars 2016 et, parce que c'est aussi de notre responsabilité, dans les actions de lutte contre la drépanocytose et en faveur des enfants comoriens oubliés à Mayotte."

Il s'agit de petites touches, de pensées précises, de petits mots qui font tant de bien, tant il avait été rare de les entendre auparavant. Dans un rendez-vous aussi important, le soleil de Mayotte a brillé malgré un ciel d'outre-mer bien chargé décrit par Jean-Pierre Philibert.

"Sur un plan économique général, l'année écoulée a connu des attentes, des contrastes, mais aussi des avancées. La situation demeure, certes, très critique sur le front du chômage... Toutes catégories confondues, le nombre de demandeurs d'emploi, dans les 4 DOM « initiaux » (333 300 en Nov. 2015), est supérieur au nombre d'emplois du sec-

teur concurrentiel (321 224 en Sept. 2015) : ces 4 DOM représentent ainsi 2,9 % de la population française, mais encore 5,1 % du total des demandeurs d'emploi et, pire, 6,3 % des chômeurs de longue durée ! Et le taux de chômage des jeunes s'avère toujours aussi alarmant : 56,3 % en Guadeloupe, 54,4 % à La Réunion, 50,6 % en Martinique, 41,4 % à Mayotte, 40 % en Guyane, contre 23,6 % en métropole. Et encore ! La situation est sous-estimée, car on « oublie » quatre collectivités où s'applique, ce qui n'est pas le cas dans le Pacifique, le droit social national ! Les statistiques de la DARES n'incluent en effet pas St-Pierre-et-Miquelon, les COM de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy (depuis Février 2015), ainsi que le DOM de Mayotte, où la situation est très mauvaise sur le front de l'emploi..."

Mayotte, encore Mayotte, dont les statistiques vivent avec la FEDOM et sont décortiquées, connues et maîtrisées, permettant ainsi de parler d'une voix haute et forte dans toutes les plus hautes instances de l'État pour vendre le territoire et obtenir une main tendue. C'est ça la FEDOM, porter l'Outre-mer et notamment ses enfants les plus fragiles.

C'est pourquoi, tout naturellement, Jean-Pierre Philibert a profité de la cérémonie pour envoyer son carnet de doléances à la ministre avec pour Mayotte en toile de fond, sa fiscalité entrant à contre-courant ou très en retard vis-à-vis des autres territoires.

"La poursuite de la dégressivité en matière d'abattements fiscaux dans les ZFA (Zones Franches d'Activité) ne laisse pas d'inquiéter. La dégressivité n'est pas encore dirimante, mais elle lèse particulièrement Mayotte, entrée dans le dispositif seulement en 2014, et la Guyane, où le PIB/habitant demeure inférieur à la moitié du niveau hexagonal, et qui a besoin de mesures spécifiques et ambitieuses de relance économique. Nous avons bien noté que des concertations interviendraient dans le courant de l'année pour refonder le dispositif. La FEDOM sera donc vigilante, avec, comme à son habitude, un esprit constructif et non partisan."

Le sujet est compliqué, très précis et même à Mayotte, peu le maîtrise, les entreprises du département peuvent depuis 2014 bénéficier d'avantages fiscaux qui s'éteindront néanmoins à l'horizon 2017. Mais Jean-Pierre Philibert le savait, appelant à l'arrêt du frein d'une baisse progressive du dispositif qui à terme exclura Mayotte.

Les pics envers le gouvernement et la ministre n'auront ainsi pas manqué, mais sans oublier de souligner les avancées emportées, surtout lorsqu'il s'agit de Mayotte.

"Parmi les bonnes nouvelles, des dispositions récentes ont été annoncées en fin d'année et permettent d'étendre, dans le cadre du projet MAYOTTE 2025, la législation du code du travail dans le 5^{ème} DOM : je pense ici, par exemple, à l'augmentation des rémunérations des stagiaires de la formation professionnelle. Il faudra poursuivre ce chantier en 2016, avec notamment l'ex-



tension de la réglementation relative à l'intérim, très attendue localement par les organisations d'employeurs" a souligné Jean-Pierre Philibert toujours très attentif et très au fait de l'information concernant le département.

La technicité se sera ensuite invitée dans le discours du président abordant le cas des 6 RUP françaises dont fait partie Mayotte, proposant des solutions de développement plus concertées avec les acteurs ultramarins, le gouvernement et Bruxelles, afin d'approcher au mieux les spécificités des territoires.

Après cette envolée vers l'article 349 du traité de Lisbonne, Jean-Pierre Philibert est alors revenu aux fondamentaux, au nerf de la guerre, se félicitant, mais prévenant.

"L'année 2016 commence bien, avec les

annonces présidentielles relatives à l'emploi. Ces mesures vont dans le bon sens, mais il faudra bien veiller à ce qu'elles soient applicables (et appliquées !) dans les DOM, y compris Mayotte et dans les trois COM de l'Atlantique, de « droit social national ». Je pense en particulier au formidable atout que constituerait, pour les entreprises, la possibilité que la première année d'apprentissage puisse s'effectuer au SMA, dans les filières dans lesquelles il excelle. Parallèlement, le rôle des Chambres de commerce devra être valorisé, ce qui passe par l'arrêt des mesures d'austérité à leur endroit. Mais il faut donner aux entreprises des DCOM les moyens de se développer et d'embaucher : d'autres mesures seront sans doute nécessaires. Car, compte tenu de la nécessité de



Véhicules légers et utilitaires

Location longue durée

- Gestion de flotte entreprise
- Assurance, Entretien, Véhicule de remplacement, Assistance 24H/24
- Loyer tout compris mensuel

Lagon Location - C/O Renault
Tél : 02 69 61 72 72 - Fax : 02 69 61 72 73
Email : europcar.responsable@somiva.com

Europcar
moving your way

Des évolutions pour lesquelles Mayotte ne devra pas être oubliée

poursuivre le rattrapage économique en améliorant la compétitivité et l'emploi, le soutien aux entreprises doit être encore renforcé et adapté à nos contextes ultramarins. Je pourrai citer de nombreuses pistes, au demeurant parfois déjà étudiées voire mises en œuvre : Zéro charges pour l'embauche d'apprentis dans les Outre-mer pendant 10 ans ; Relance massive de l'investissement public (FEI, « Grand Emprunt ») et du Logement ; développement de la R&D ; Assouplissement du « Compte Pénibilité » dans les DOM ; Conquête des marchés extérieurs via la relance de la coopération régionale ; Promotion et développement du SMA ; renforcement de l'attractivité des DCOM en améliorant le système de santé publique..." Dans toutes ses ambitions et propositions, le président de la FEDOM n'aura jamais omis le département, chacun l'aura compris.

Jean-Pierre Philibert achèvera ensuite ses vœux sur l'un des grands enjeux souhaités par le président de la République François Hollande, la loi actuellement en préparation pour instaurer l'égalité réelle en Outre-mer. Sans langue de bois, et avec quelques coups de masse à l'encontre de certains, il livrera la direction qui doit être prise.

"L'égalité avec l'Hexagone demeure, en effet, pour nombre de nos 2,75 millions de compatriotes ultramarins, un objectif encore bien trop lointain. Car les com-

paraisons avec des États indépendants avoisinants n'ont aucun sens, et relèvent, comme on l'a vu l'an dernier au Conseil de Paris, d'une mauvaise foi teintée de paresse intellectuelle. Les comparaisons doivent se concevoir au sein de la Nation française, dont les DCOM sont partie intégrante et constitutive. Or, au sein de la République, un habitant de la région Île de France est encore, en moyenne, presque sept fois plus "riche" que son concitoyen de Mayotte. Et le PIB/habitant de la Région d'outre-mer la plus aisée (la Martinique) est toujours inférieur à celui de la Région métropolitaine la plus "pauvre" (le Limousin), avec un écart supérieur à 6 % en 2013. Seuls les thuriféraires d'une France rabougrie sauraient se satisfaire de tels écarts. Ceux-là même que nous combattons et qui diffusent un bien inquiétant - et erroné - message : « l'Outre-mer coûte, mais ne compte pas »... Dans ces conditions, la péréquation républicaine et la solidarité nationale doivent prévaloir. C'est l'objectif de la future Loi sur l'égalité réelle, projet consensuel, légitime et mobilisateur. Le CREFOM a choisi le combat pour l'égalité réelle - impérieuse nécessité, notamment dans le contexte troublé que nous connaissons - et nous nous engageons totalement à ses côtés. Nous attendons tous, dès lors, le rapport de Victorin Lurel, et nous ne manquerons pas de faire les propo-



sitions idoines, pour articuler cet objectif avec un autre grand chantier à venir : celui de l'élaboration de la grande loi vouée à succéder, en 2018, à la LO-DEOM..."

C'est sous un tonnerre d'applaudissements que Jean-Pierre Philibert achèvera son discours, brillant, poignant, jonglant avec les problématiques, les inégalités et les nécessaires évolutions institutionnelles à venir pour l'Outre-mer Français.

Mais, il conviendra de retenir à quel point le président de la FEDOM se réjouit de compter Mayotte, ce parent

pauvre, au sein de la fédération, de la République, la mettant en valeur et portant ses maux, ne faisant plus vivre ce territoire tel un désert stérile, mais telle une chance, un défi appelant à une nécessaire victoire.

Les cérémonies de vœux sont en règle générale fatigantes, sortes de soirées pince-fesses où il faut apparaître. Celle du FEDOM a pris des allures de fête, car jamais autant d'attentions n'avaient été glissées en faveur de notre petit caillou du bout du monde. Tous les espoirs sont donc désormais permis...

Samuel Boscher

Location - Vente - Réparation
Vélo et vélo électrique



m.e.v mayotte e-velos



**" Plus d'embouteillages
Roulez écolo sans se fatiguer ! "**

Tél : 0639 67 04 07
E-mail : contact@mayotte-e-velos.yt
5 Rue Kanaleni Cavani Mamoudzou